

## Le gouvernement du Canada confirme le financement de la Commission canadienne pour la santé mentale

### Communiqué

2008-134

Le 18 août 2008

Pour diffusion immédiate

**Montréal (Québec)** - Le ministre de la Santé, l'honorable Tony Clement, a annoncé aujourd'hui que l'engagement du gouvernement à l'égard du financement de la Commission canadienne pour la santé mentale (CCSM) est maintenant confirmé à 130 millions de dollars pour la durée de son mandat de 10 ans.

*Selon le ministre Clement, « l'engagement de financement de la part du gouvernement fédéral souligne sa conviction quant à l'importance de cette initiative qui vise à améliorer la qualité de vie des Canadiens et de leurs proches aux prises avec la maladie mentale. La Commission peut compter sur la contribution de certains des experts les plus reconnus dans domaine de la santé mentale au Canada. »*

La création d'une commission pour la santé mentale figurait parmi les principales recommandations dans un rapport du Comité sénatorial permanent sur la santé mentale, la maladie mentale et la toxicomanie au Canada. Le Premier ministre avait officiellement lancé la Commission le 31 août 2007.

*« J'applaudis l'engagement soutenu du gouvernement visant à améliorer la santé mentale au Canada, a déclaré l'honorable Michael Kirby, président de la Commission canadienne pour la santé mentale. La santé mentale au pays reçoit enfin l'attention qu'elle mérite depuis fort longtemps. »*

*Il s'agit d'une bonne nouvelle pour le président et directeur général de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), le docteur Taylor Alexander: « L'ACSM applaudit avec enthousiasme l'annonce du gouvernement fédéral portant sur le soutien accru de la Commission canadienne pour la santé mentale, dit-il. Cela démontre un vote de confiance formidable à l'égard de la Commission et une volonté de placer au premier rang la santé mentale comme enjeu national. Les représentants de l'ACSM ont hâte de travailler en étroite collaboration avec la Commission en vue de réaliser un mandat exigeant, qui sera beaucoup plus atteignable grâce à ce soutien », a ajouté le docteur Taylor.*

Dans le budget de 2007, le gouvernement a engagé la somme de 55 millions de dollars sur cinq ans en vue de la mise en œuvre d'une commission pour la santé mentale, et aujourd'hui, le gouvernement confirme un investissement total de 130 millions de dollars sur 10 ans, répartis comme suit : 5,5 millions de dollars en 2007 2008; 7,5 millions de dollars en 2008 2009; 12 millions de dollars en 2009 2010 et 15 millions par année à partir de 2010 2011 jusqu'en 2017.

Dans le budget de 2008, le gouvernement du Canada s'est également engagé à verser un montant supplémentaire de 110 millions de dollars à la Commission canadienne pour la santé mentale pour des projets de recherche visant les Canadiens itinérants atteints d'une maladie mentale. La Commission établira cinq projets pilotes de recherche à l'échelle du Canada. Les lieux sélectionnés sont les suivants : Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton.

L'établissement de la Commission est la pierre angulaire de la stratégie gouvernementale visant à traiter les questions en matière de santé mentale au Canada.

Les trois principales initiatives de la Commission sont les suivantes : mener une campagne de lutte contre la stigmatisation sur 10 ans, établir un Centre d'échange des connaissances pancanadien et élaborer une stratégie nationale de santé mentale pour le Canada.



Le ministre fédéral de la Santé, Tony Clement, a fait une allocution le 18 août 2008, lors de la 141e réunion annuelle de l'Association médicale canadienne.

---

### **Renseignements aux médias**

Santé Canada  
613 957 2983

Laryssa Waler  
Cabinet de l'honorable Tony Clement  
Ministre fédéral de la Santé  
613-957-0200